

Tout un monde de services



Rapidité de remboursement

48 heures après la transmission de votre dossier par la Sécurité sociale en système Noémie.



Tiers payant

Pas d'avance de frais en pharmacie (sauf les médicaments à vignette orange), hospitalisation en établissement conventionné, radiologie, analyse, optique (à hauteur minimum du tarif de convention du Régime obligatoire). Attention les actes de thérapie complémentaire ne bénéficient pas du tiers payant.



Pas de questionnaire médical

Admission quel que soit votre âge. Aucune exclusion en raison de l'aggravation de votre état de santé.

Cotisations mensuelles 2013

	Naturalia Zen	Doucelia Zen	Sérénilia Zen
1 personne	32,02€	75,64€	171,75€
1 famille	81,61€	164,92€	368,67€

Paiement des cotisations à votre rythme, trimestriel, semestriel ou prélèvement mensuel automatique gratuit.

A savoir

■ Les thérapies complémentaires sont remboursées par la CCMO sur la base des montants indiqués sans prise en charge par le Régime obligatoire (R.O.)

■ Les montants s'entendent en sus du remboursement du R.O. dans le cadre du respect du parcours de soins coordonnés par personne et par année civile sauf mention particulière, et dans la limite des frais engagés.

■ Les pourcentages indiqués dans les tableaux correspondent à l'ensemble de votre remboursement, part R.O. et part mutuelle cumulées. Ils s'appliquent au tarif de convention (TC) ou base de remboursement des régimes obligatoires et ne peuvent en aucun cas dépasser votre dépense réelle.

■ Les sommes qui viennent en diminution du remboursement par le R.O. ne seront pas prises en charge par la mutuelle.

Vous souhaitez nous rencontrer :

- Amiens : 5 rue Léon Blum - ☎ 03 22 66 40 70
- Beauvais : 17 place Jeanne Hachette - ☎ 03 44 06 27 60
- Boulogne Billancourt : 44 av JB Clément - ☎ 01 41 86 01 20
- Compiègne : 21 rue Saint Nicolas - ☎ 03 44 36 49 40
- Creil : 20 rue de la République - ☎ 03 44 28 84 00
- Soissons : 16 rue Quinquet - ☎ 03 23 54 47 60

Vous souhaitez nous contacter :

☎ 03 44 06 90 00

Siège social : 6, avenue du Beauvaisis PAE du Haut-Villé CS 50993 60014 Beauvais Cedex
Mutuelle soumise au Livre II du Code de la mutualité - N° 780 508 073



Pour nous, l'essentiel c'est vous

Complémentaire santé Spécial médecines douces



Vous avez choisi de vous soigner autrement,
à la CCMO on s'occupe de vous



Pour nous, l'essentiel c'est vous

Médecines douces



Choisir de se soigner autrement !

Une gamme de garanties spécialement conçues et adaptées aux patients qui ont choisi d'avoir recours aux **thérapies complémentaires** telles que l'ostéopathie, la chiropractie, la médecine chinoise, la sophrologie, etc.

3 solutions adaptées à vos besoins et à votre budget

Vous pouvez choisir en toute simplicité et en toute transparence une des 3 options en fonction de vos besoins.

Naturalia Zen, en garantie principale ou en complément de votre couverture actuelle. Une solution idéale pour vos remboursements de thérapie complémentaire.

Doucelia Zen et Sérénilia Zen vous permettent de bénéficier d'une couverture globale dans tous les domaines de la santé (hospitalisation, optique, consultation de spécialiste, dentaire) ainsi que pour les soins de thérapie complémentaire.

Naturalia Zen, la santé en douceur

Thérapie complémentaire

35 €/séance
maxi 10/an

Acupuncture médicale
Ostéopathie
Homéopathie médicale
Etiopathie*, Chiropratique*
Médecine traditionnelle chinoise*
Réflexologie*
Naturopathie*
Massage Ayurveda*
Shiatsu*
Sophrologie*
Kinésiologie*
Yoga Iyengar
Psychothérapie**

* Accompagnement de soins hors d'un cadre réglementé, effectué après un diagnostic et/ou traitement médical auquel devra se conformer le thérapeute.

** Accompagnement de soins effectués après un diagnostic et/ou traitement médical auquel devra se conformer le thérapeute.

Hospitalisation

TP CCMO + R.O.

Forfait journalier ■ Frais réels
Frais de séjour en établissement conventionné ■ Frais réels
Frais de séjour en établissement non conventionné (plafond : 3500€) ■ 130 €/jour
Honoraires hospitalisation ■ 375%
Forfait légal sur les actes visés à l'article R322-8 I du code de la Sécurité sociale ■ Frais réels
Chambre particulière (60 jours en hospitalisation, 45 jours en psychiatrie par an, 12 jours en maternité) ■ 90 €/jour
Transport accepté par le R.O. ■ 100 %

Assistance santé CCMO (aide ménagère, portage de médicaments, etc.)

24 h/24

2 protections aux choix

Doucelia Zen Sérénilia Zen

Thérapie complémentaire

35 €/séance maxi 10/an

Acupuncture médicale
Homéopathie médicale
Ostéopathie
Etiopathie*, Chiropratique*
Médecine traditionnelle chinoise*, Réflexologie*
Naturopathie*, Massage Ayurveda*, Shiatsu*
Sophrologie*, Kinésiologie*
Psychothérapie**
Yoga Iyengar

* Accompagnement de soins hors d'un cadre réglementé, effectué après un diagnostic et/ou traitement médical auquel devra se conformer le thérapeute.

** Accompagnement de soins effectués après un diagnostic et/ou traitement médical auquel devra se conformer le thérapeute.

Hospitalisation

TP

CCMO + R.O.

CCMO + R.O.

Forfait journalier ■
Frais de séjour en établissement conventionné ■
Frais de séjour en établissement non conventionné (plafond : 3500€ par an) ■
Honoraires hospitalisation ■
Forfait légal sur les actes visés à l'article R322-8 I du code de la Sécurité sociale ■
Chambre particulière (60 jours en hospitalisation, 45 jours en psychiatrie par an, 12 jours en maternité) ■
Transport accepté par le R.O. ■

Frais réels
Frais réels
130 €/jour
150%
Frais réels
50 €/jour
100%

Frais réels
Frais réels
130 €/jour
375%
Frais réels
90 €/jour
100%

Médecine et soins médicaux

Consultations de généralistes tous secteurs, spécialistes secteur non conventionné
Consultations de spécialistes secteur conventionné
Actes de spécialistes (dont radiologie) ■
Actes de chirurgiens, gynécologues-obstétriciens et anesthésistes-réanimateurs secteur 2
Forfait légal sur les actes visés à l'article R322-8 I du code de la Sécurité sociale
Auxiliaires médicaux ■
Analyses et examens de laboratoire ■

100%
150%
100%
150%
Frais réels
100%
100%

270%
270%
270%
270%
Frais réels
270%
270%

Pharmacie

Vignettes blanches (R.O. 65%), vignettes bleues (R.O. 35%) ■
Vignettes orange (R.O. 15%) ■
Homéopathie (R.O. 65%) et (R.O. 35%) ■
Homéopathie (R.O. 15%) ■

100%
100%
-
-

100%
100%
100%
80%

Appareillage

Prothèses auditives acceptées ou refusées
Gros appareillage
Autres dispositifs médicaux et appareillages
Véhicule pour handicapé physique accepté par le R.O.

100%
100%
100%
400€

370%
100%
370%
400€

Dentaire

Soins dentaires
Prothèses remboursées et nomenclaturées non remboursées par le R.O. ■
Orthodontie acceptée par le R.O.

100%
100%⁽¹⁾
100%

270%
270%⁽²⁾
270%

Optique

Montures, verres, lentilles ■

60€

500€

Cure

Cure thermale

60€

260€

Allocation

Naissance, adoption ou enfant né sans vie

75€

260€

Prévention

Ostéodensitométrie remboursée par le R.O. ■
Ostéodensitométrie non remboursée par le R.O.
Détartrage annuel

100%
40€
100%

270%
40€
270%

Assistance santé CCMO (aide ménagère, portage de médicaments, etc...)

24h/24

24h/24

(1) : dans la limite de 1500 € / an

(2) : dans la limite de 2400 € / an